



MONTBARREY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

Mons Barrus, Montbarre, Montbarré,

Village de l'arrondissement de Dole, chef lieu de canton et de perception ; distribution de poste aux lettres; succursale ; à 17 km de Dole et 48 de Lons-le-Saunier. Altitude : 222^m.

Le territoire est limité au nord par la Vieille-Loye ; au sud par Ounans et Vaudrey ; à l'est par Santans et Ounans, et à l'ouest par Belmont et Vaudrey.

Il est traversé par les chemins de grande communication n° 7, de Dole à la Saline-d'Arc, et n° 11 de Montbarrey à Chaussin ; par les chemins vicinaux tirant à Orchamps, à Ounans et au chemin n° 7 ; par la Loue et le canal du moulin qui dérive de cette rivière ; par la Tanche, le ruisseau de Santans et le bief Baudin.

Le village est situé dans le val d'Amour, entre la forêt de Chaux et la rive droite de la Loue. Les maisons sont généralement peu isolées, bien bâties en pierres et briques et couvertes en tuiles ou en chaume. La plupart ne se composent que d'un simple rez-de-chaussée. On y remarque la belle habitation de M. Hugues Dantans, qui a été occupée successivement par M. de la Garenne et la famille Briffaut. Un des membres de cette famille ayant quitté la prêtrise en 1793, devint avocat distingué de Strasbourg ; son frère fut payeur général de l'armée en Egypte, et le petit-fils de ce dernier est actuellement secrétaire de l'empereur Napoléon III.

Population : en 1790, 400 habitants ; en 1846, 501 ; en 1851, 482, dont 222 hommes et 260 femmes ; population spécifique par km carré, 49 habitants ; 92 maisons, 144 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1700.

Vocable : saint Nicolas.

S

érie communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant où Montbarrey a reçu les cotes 5 E 172/3, /31 et /32. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 627 et 628, 3 E 5382 à 5388, 3 E 3811, 3 E 8554, 3 E 9315 à 9317 et 3 E 13548. Tables décennales 3 E 1243 à 1251.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 436, 5 Mi 725, 5 Mi 705 et 706, 5 Mi 1272, 2 Mi 1104, 2 Mi 2122, 5 Mi 13 et 5 Mi 1184.

Les jeunes gens émigrent en grand nombre pour être domestiques à Paris.

Cadastre : exécuté en 1837 ; surface territoriale 968^h 48^a divisés en 3092 parcelles, que possèdent 258 propriétaires, dont 111 forains ; surface imposable 463^h 54^a, savoir : 340 en terres labourables, 50 en prés, 34 en pâtures, 18 en friches et gravières, 9^a en prés-pâtures, 3^h 40^c en sol de bâtiments, 3^h 29^a en vergers,



2^h 79^a en jardins, 1^h 65^a en bois et 1^h 29^a en vignes, d'un revenu cadastral de 12.130 fr. ; contributions directes en principal 2.694 fr. La surface non imposable, de 504^h 94^a, se compose en partie de la forêt de Chaux.

Le sol, partie en plaine et partie en côtes, produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, du colza, des betteraves, des carottes fourragères, des pommes de terre, du lin, du foin, des fourrages artificiels, un peu de sarrasin et de vin rouge et blanc ordinaire.

On exporte les deux tiers des céréales et on importe presque tout le vin. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. pour cent.

On élève dans la commune, des chevaux, des chèvres, des bêtes à cornes et des porcs qu'on engraisse.

On trouve sur le territoire, des gravières et des sablières.

Il y a un châlet loué par les sociétaires, dans lequel on fabrique annuellement 6.000 kg de fromage, façon Gruyère. On fait en outre d'excellents fromages forts, exportés dans les marchés du voisinage.

Le seul établissement industriel est un moulin à quatre tournants avec un battoir à blé.

Les patentables sont : un marchand mercier, un marchand de chevaux, un boulanger, un boucher, trois aubergistes, un marchand de vins en gros, deux épiciers, un cafetier, quatre cordonniers, deux menuisiers et deux charrons. Un grand nombre d'habitants se livrent pendant l'hiver à l'industrie de la vannerie. Ils fabriquent des vans pour une valeur annuelle d'environ 12.000 fr.

Montbarrey est le siège d'une justice de paix, la résidence d'un notaire, d'un huissier et d'un agent-voyer cantonal.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un presbytère ; une maison commune, construite en 1837, renfermant l'auditoire de la justice de paix, les logements de l'instituteur et de l'institutrice, et les salles d'études, fréquentées en hiver par 48 garçons et 40 filles ; deux puits ; une salle de pompe à incendie et une pompe manœuvrée par une compagnie de 32 pompiers ; un oratoire, dédié à la Vierge, et 45^h 53^a de pâtures, friches, prés, gravières, d'un revenu cadastral de 185 fr. La commune avait de vastes terrains communaux, qui ont été vendus en 1813, pour 50.000 fr. environ.

Budget : recettes ordinaires 4.919 fr. ; dépenses ordinaires 4.204 fr.

Bureau de bienfaisance : Ses ressources ne se composent que de quêtes et d'allocations municipales.

NOTICE HISTORIQUE

Montbarrey s'élève à l'un des angles de la forêt de Chaux, sur le revers d'une colline qui descend en pentes douces jusqu'au bord de la Loue. Sa position est des plus heureuses. Nous désespérons de pouvoir mettre d'accord les étymologistes sur l'origine de son nom, car les uns prétendent que *Bart*, mot celtique, signifie *lieu fort* sur une montagne, et d'autres, *port*. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces deux opinions peuvent se soutenir. En effet, Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Montbard-sur-la-Braine, la Barre-sur-le-Doubs, *Barré*, près de Monnet, *Barrey*, ville détruite sur la Loue, sont tous dans le voisinage d'un cours d'eau. Ces exemples pourraient servir à prouver que *Bart*, dont les Romains ont fait *Barrum* indique un port, un passage de rivière. Maintenant pour ceux qui tiennent à traduire *Bart* par lieu fort sur une montagne, on peut citer *Bard*, près de Ruffey, le fort de Bard, sur la route du Simplon, Barretaine, au-dessus de Poligny, les Barres, hameau des Rousses, la Barre, à Vers-en-Montagne, etc. Quand un même mot peut offrir deux sens aussi opposés, toute discussion devient impossible. Nous voudrions pouvoir adopter l'opinion de ceux qui traduisent Montbarrey, par *Mons Bardarum*, le Mont des Bardes, et croire que le monticule recouvert par le village, a été habité et fréquenté par les Bardes de la forêt de Chaux ; mais cette poétique origine ne peut s'appuyer sur aucun document sérieux. Les archéologues n'ont signalé jusqu'à présent aucun débris antique qui eût été restitué par le sol de Montbarrey. Il est probable que la bourgade primitive, d'origine gauloise, était au bord de la rivière et qu'elle a été forcée de s'en éloigner,

pour ne pas être engloutie sous les eaux. Une contrée du territoire porte encore le nom de *Marais au fort*. Un chemin très ancien, peut-être une voie romaine, venant de Quingey, passait à Liesle, Arc, Châtelay, Santans, Montbarrey, et se continuait sur Dole, par Augerans et la Loye. La direction de cette route expliquerait l'existence de deux vigies qui s'élevaient dans les lieux dits au *Châtelet* et au *Fort*, et la dénomination de *rue de Dole*, que porte une des rues de Montbarrey. Nous avons été frappé de la ressemblance de certains usages et des traditions qui persistent dans ce village avec celles qui ont cours dans la Champagne. On croirait que ses premiers habitants sortaient de cette province. Les *dames blanches* qu'on voyait danser jusqu'à deux heures du matin, un flambeau à la main, au bois *Boudier* ; le *cheval gauvain*, qui chaque soir suivait le ruisseau du Vernois, pour se montrer sur la place et disparaître ensuite dans la forêt de Chaux ; les fêtes bruyantes du carnaval, qui duraient pendant huit jours et se terminaient par le convoi du *carême-prenant* ; les esprits voltigeant sur les bords du ruisseau de Santans, en forme de flammes bleuâtres ; les cloches que l'on entendait sonner à minuit de Noël, au pré Sabatier, proche du vieux *moulin des Hélènes*, où avait existé, dit-on, un antique monastère ; la croyance aux sorciers, aux revenants, sont des traditions et des usages puisés dans le paganisme et qu'on retrouve dans toute leur force en Champagne.

Les premiers documents connus dans lesquels figurent le nom de Montbarrey remontent aux XII^e siècle.

Seigneurie : Les comtes héréditaires de Bourgogne et les sires de Salins avaient la même origine. Les premiers descendaient de Létalde, les seconds d'Humbert, tous deux fils d'Albéric de Narbonne. S'il était possible de connaître exactement l'étendue des biens inféodés à Albéric par l'abbé d'Agaune, on pourrait fixer d'une manière précise quels furent les premiers sires de Montbarrey, mais on est réduit sur ce point aux conjectures. Il existe une charte de l'empereur Frédéric Barberousse, portant confirmation des privilèges de l'abbaye de Lure, dont la date correspond au 14 novembre 1187. Elle fut donnée *in Monte Barri*, c'est-à-dire à Montbarrey. Quelques historiens voulaient que ce lieu fût *Montbard* près de Semur, mais cette opinion n'était pas soutenable. D'abord, l'empereur Frédéric n'était point souverain du duché de Bourgogne, et ensuite s'il eût été à Montbard le 14 novembre, il n'aurait pu, deux jours après, se trouver au milieu de sa cour, à Arbois, et y signer les diplômes qu'obtinent de lui l'abbé de Baume et l'archevêque de Lyon. De ce que l'empereur signa un acte à Montbarrey, il n'en faudrait pas absolument conclure que ce domaine lui appartenait, car alors, son fils Otton, qui obtint dans son lot le comté de Bourgogne, l'aurait eu, tandis qu'il est certain que la branche cadette de nos comtes en jouissait.

Dans la guerre soutenue par Étienne II et Jean de Chalon, son fils, contre Otton de Méranie, comte palatin de Bourgogne, les châteaux de Gray-le-Mont, Montbarrey, Lille et Rosoy, furent détruits. Le cardinal de Saint-Ange ayant offert sa médiation pour ramener la paix entre les parties, fut choisi pour arbitre et autorisé à statuer en dernier ressort. Ce prélat condamna en conséquence le comte Étienne, à faire hommage au duc de Méranie et à recevoir de lui en fief-lige Rochefort et Mont-Oyselet, et décida que des cinq forteresses détruites, trois ne pourraient jamais être rétablies ; que le comte pourrait seulement relever, quand il le voudrait, celles de Montbarrey et Rosoy. Cette sentence est datée de Bèze, le 16 des calendes de juillet 1227.

Étienne n'usa pas de la faculté qui lui avait été accordée. Jean de Chalon, son fils, par un acte du mois de février 1232 (n. st.), donna Montbarrey à Thiébaud II, sire de Neufchâtel, en récompense des services qu'il en avait reçus. Pérard cite un traité signé en 1242, *apud Montem Barri*, entre le duc Hugues de Bourgogne et Odon de Montagu. Il s'agit ici de Montbard près de Semur, où existait un beau château ducal, mais non de Montbarrey, comme l'ont cru certains auteurs.

Thiébaud II, sire de Neufchâtel et de Montbarrey, eut deux enfants, *Agnès*, épouse d'Alexandre de Montagu, seigneur de Somberton et de Malain, et *Thiébaud III*, qui alla avec les Français, en 1281, pour venger les Vêpres-Siciliennes. Ce seigneur, allié à Jeanne de Commercy, eut un fils du nom de Thiébaud IV, qui épousa Jeanne, fille de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et d'Alix de Montbéliard. De ce mariage naquit entre autres enfants, Catherine de Neufchâtel, dame de Montbarrey, mariée en 1365, à Vaucher de Cusance, seigneur de Belvoir et de Saint-Julien. Isabelle de Cusance, leur fille, porta cette seigneurie en dot à Jean de Cicon, son mari. Didier de Cicon, la possédait en 1444. Guillaume de Vienne se qualifiait en 1459, de seigneur de Montbarrey et d'Ounans. Claude de Brans, seigneur de Liesle, et Jeanne de Malans, son épouse, prenaient la même qualité en 1523, dans un procès fort curieux qu'ils eurent avec l'abbé de



Rosières. Ce dernier prétendait que ses fermiers de la grange de Brennans pouvaient faire pâturer leur bétail en tout temps sur le territoire de Montbarrey. Une enquête, dirigée par le bailli de Dole, fournit l'occasion à Claude de Brans, de faire briller son esprit. A toutes les prétentions de l'abbé, ce seigneur répondait par des textes tirés de l'Evangile. «Vous voulez faire manger les récoltes de mes hommes, disait-il, mais ne faites donc pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit.» Nous citons cet exemple entre cent autres.

Étiennette Bonvalot possédait la terre de Montbarrey en 1545, et la porta en dot à Jean de Saint-Mauris, son époux, qui fut successivement professeur à l'université de Dole, conseiller au parlement, conseiller d'Etat, ambassadeur de Charles-Quint à la cour de France, et enfin, président du conseil d'Etat aux Pays Bas. Jean de Saint-Mauris eut plusieurs enfants et entre autres, Antoine de Saint-Mauris, seigneur de Lemuy, Montbarrey, Cramans, qui épousa, le 3 juin 1561, Claudine, fille de Blaise de Pontailler, dont naquit Alexandre de Saint-Mauris, qui lui succéda dans la terre de Montbarrey. Ce seigneur s'allia à Dorothee Bouton, dame du Fay, qui le rendit père d'Eléonore de Saint-Mauris, marié à Claudine de la Chambre et mort en 1655, à son retour de Malte. Jean-Baptiste de Saint-Mauris, son fils, laissa pour héritiers *Claude-François-Eléonore* de Saint-Mauris, comte de Montbarrey, lieutenant-général des armées du roi. Marie-Eléonore-Alexandre, prince de Montbarrey, chevalier des ordres du roi, Grand d'Espagne, ministre au département de la guerre, avait épousé en 1753, Françoise-Parfaite-Thaïs de Mailley, dont il eut deux enfants, Alexandre-Louis-Marie-François, qui s'allia le 25 novembre 1782, à M^{lle} de Langeron, et Anne-Françoise-Maximilienne, mariée le 10 octobre 1779, à Henri-Louis, prince régnant de Nassau-Sarrebruck.

Lors de la prise de la Bastille, en 1789, M. de Saint-Mauris fut sur le point de devenir une des victimes de la journée. On le traîna au milieu des baïonnettes, avec sa femme, à l'hôtel de ville de Paris, en lui faisant un crime d'avoir été ministre. Là, les traitements les plus indignes ne lui furent pas épargnés, et nulle protection n'aurait pu le sauver, s'il ne se fût avisé de crier au peuple. «Vous voulez me tuer, et c'est mon fils, le prince de Saint-Mauris, qui a opéré la révolution en Franche-Comté.» Ces mots lui obtinrent sa grâce. Il émigra ensuite et mourut à Constance en 1796. Ses biens furent confisqués et vendus nationalement.

Le domaine de Montbarrey fut adjugé en plusieurs lots. M. de Saint-Mauris, fils, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, et exécuté le 17 juin 1794. Il ne laissa pour héritier que sa sœur. La justice haute, moyenne et basse, était attachée à cette seigneurie.

Château : Le château de Montbarrey était au nord-ouest du village. Il occupait le sommet d'un coteau qui s'élève en amphithéâtre sur la vallée de la Loue. Une motte artificielle, à plan circulaire, qu'on voit encore, lui servait de base. Cette éminence est entourée de profonds fossés, qui ont au moins 30^m de largeur. Sur leur berge extérieure, il y a des remparts en terre qui ont près de 40^m d'épaisseur sur 8^m de hauteur. Au sud-ouest, il n'existe ni fossés, ni remparts, parce que l'accès de la forteresse était défendu de ce côté par une pente rapide, dont le pied était baigné par un fossé qui sert aujourd'hui de canal pour le moulin. L'emplacement de ce château, propriété de MM. Charles-Alexis Grillot, et Augustin Autrey, est appelé au *Vieux-Château*. Il y avait une maison seigneuriale devant l'église, qui a été démolie en 1795.

Prévôté : La prévôté de Montbarrey était possédée en fief par une famille noble qui prit le nom du village. En 1228, Vuillerme de Montbarrey reconnut que le champ de Fraisans était la propriété de l'abbaye de Rosières. Ce fief appartenait en 1323, à Jean Broigninat, de Poligny.

Événements divers : On ne saurait douter que Montbarrey a eu à souffrir de toutes les invasions qui ont désolé le comté de Bourgogne, mais on ne possède aucun détail à ce sujet. Au mois de décembre 1587, le marquis de Pont, fils du duc de Lorraine, et le duc de Guise, qui poursuivaient les Allemands avec 10 ou 12.000 hommes de cavalerie et d'infanterie, passèrent le Doubs sur le pont de Ranchot, et la Loue à Montbarrey. De là, ils se rendirent à Saint-Claude, laissant partout sur leur passage des traces de désolation. Un monument contemporain parle ainsi de ces soldats indisciplinés : «Ils firent dans la

province grands et exorbitants violences, forçant femmes et filles, prenant et conduisant avec eux gens tant vieilz que jeunes, et les mettant à rançon, pillant et robbant chevaux, bœufs, vaches et autres bestiaux et tous meubles qu'ils trouvèrent.»



Passage de la Loue : Un pont en bois avait d'abord été jeté sur la Loue, en face de Montbarrey. Ayant été emporté par une inondation, on le remplaça par un bac, qui eut le même sort. Après avoir traversé longtemps la rivière au gué, on remplaça une barque, qui n'a été enlevée qu'en 1843, lorsque le pont en fil de fer fut livré à la circulation.

Église : Montbarrey était de la paroisse de Santans. Il n'y avait dans le village qu'une simple chapelle avec le titre d'annexe. Cette chapelle fut érigée en église succursale le 16 août 1844. L'église, construite en 1851, occupe le sommet d'un coteau et se compose d'un clocher, d'une tribune, d'une nef, de deux chapelles, d'un sanctuaire, d'un chœur et d'une sacristie. Le presbytère occupe l'emplacement de la chapelle primitive et de l'ancien cimetière. L'abbaye de Saint-Paul de Besançon percevait la dîme sur le territoire et l'avait inféodé en 1227, aux sires de Vaudrey.

Maladrerie : Il y avait un hospice pour les lépreux dans la contrée dite à la *Malatière*, ou à la *Moulatière*, mais il n'en reste pas de traces.

Bibliographie : Statistique de l'arrondissement de Dole, par M. Marquiset. — Annuaire du Jura, année 1847. — Guichenon. — Labbey de Billy.